

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 31 (1994)
Heft: 1154

Artikel: Lectures politiques : théorie et pratique de la vie communautaire
Autor: Gavillet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1009269>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Théorie et pratique de la vie communautaire

(ag) Admettons que l'hiver aux longues veillées soit saison de la lecture ! Trois livres.

RÉFÉRENCES

L'âge de la science – lectures philosophiques. 1. Ethique et philosophie. Editions Odile Jacob, 1988.

Claude Berney: *Une Lueur dans la nuit.* Editions le Pélerin, 1993.

Alain Clavien: *Les Helvétistes. Intellectuels et politique en Suisse romande au début du siècle.* Société d'Histoire de la Suisse romande et Editions d'En bas, 1993.

Approche de la théorie de la justice de Rawls

La série n'est pas toute récente. Elle date de 1988, aux éditions Odile Jacob. A l'enseigne de *L'âge de la science – lectures philosophiques*, le numéro 1 est consacré à la philosophie politique.

Première chose à souligner: la ligne éditoriale. Dans une brève présentation, François Récanati prend position en toute clarté pour une philosophie argumentative. Il rejette donc le lyrisme, ces évocations verbales, ces révélations par le langage qui seraient d'une certaine philosophie qui se voudrait pensée supérieure, profonde, par opposition à la pensée «plate» instrumentale et de sens commun. Il répudie de même la pensée dévote, telle que l'a baptisée (si l'on ose cette image) Jean-François Revel, celle qui filtre les faits et les arguments en fonction d'une théorie ou d'une idéologie désirable. Philosopher, c'est argumenter rationnellement et non pas pratiquer une forme

de poésie conceptuelle ou asséner des opinions. Prise de position revigorante, à l'âge des poseurs plastronnant et des gourous renaissant.

Les lectures philosophiques de l'âge de la science proposent d'abord une présentation d'œuvres contemporaines, écrites en français ou traduites, puis une discussion critique. *Théorie de la justice* de John Rawls inaugure ce choix méthodologique.

Au moment où, un peu partout, de François Mitterrand à Ruth Dreifuss, on parle de nouveau contrat social, l'œuvre de Rawls qui en est le théoricien est toujours de forte actualité. Comment satisfaire à la fois des principes universels du respect de la liberté d'autrui et l'approche intuitive, tâtonnante, utilitariste, probabiliste du bien social ? En termes de philosophie classique, comment concilier Kant et Aristote ? Alain Boyer présente une introduction fine et claire aux 668 pages (édition française) de l'œuvre majeure du philosophe américain. Il renvoie intelligemment au texte.

A lire et que les hivers soient longs et capi-tonnés !

Au bas du Chenit

John Rawls imagine que le choix du meilleur contrat social doit être fait par un citoyen qui est «dépouillé» de toute attache, de toute condition. Si j'ignore quelle sera la structure de la société dans laquelle j'aurai à vivre, je serai enclin à la choisir solidaire et ouverte.

Claude Berney ne procède pas à cette désincarnation. Il poursuit l'histoire des Combiers, tels qu'il les connaît et qu'il les a connus. A *La Grande Complication*, aux *Souvenirs d'atelier*, il ajoute un nouveau chapitre: *Au Bas du Chenit*. Claude Berney n'enjolive ni ne noircit ce passé. Telle était la vie: étroite, dure, mais révélant aussi des qualités d'endurance, d'ingéniosité. Antoine Capt fabriquait des jouets en bois. Ce fut sa manière de se «retourner» au moment de la crise horlogère. Il avait pour spécialité, notamment, un jeu de quilles pour enfants. Par économie, on utilisait du sapin et non du bois dur. Imaginez le sens pratique et inventif qu'il faut pour faire en série, à bas prix, des boules qui ne se fendent pas ! Et quelle était dans cette ferme transformée progressivement en atelier la condition ouvrière, où se mêlaient la main-d'œuvre fa-

miliaire, des travailleurs faisant quelques heures d'appoint, une embauche recrutée occasionnellement et quelques réguliers.

Toujours le même choc pour le lecteur qui mesure à la fois la faible distance historique (une génération) et la profonde transformation des mœurs. Faut-il parler de progrès ? En tout cas d'une réduction de l'oppression et de l'emprise du malheur.

Politiquement tonique.

Les Helvétistes

C'est au XVIII^e siècle que les écrivains dégagèrent les vertus propres à la Suisse et créèrent ce qu'on a appelé l'helvétisme. Suisses romands et Suisses allemands y contribuèrent également, et si les Alpes sont le massif du mythe, ce sont des citadins zurichoises comme Bodmer, genevois comme Rousseau, bernois comme Haller qui le confortèrent.

L'helvétisme contribua, à l'aube de la Suisse de 22 cantons, à renforcer le lien confédéral, mais il se colorait aussi de qualités progressistes

Clandestins ou saisonniers...

DURE, L'AGRICULTURE

Un peu plus d'une centaine de saisonniers travaillant chez des maraîchers genevois ne seront pas autorisés à revenir en Suisse en 1994, ce qui pose des problèmes de main-d'œuvre dans ce secteur. Selon Edouard Jaquenoud, directeur de la Chambre genevoise d'agriculture, «il est pratiquement impossible d'engager des chômeurs, car les conditions de travail dans l'agriculture sont pénibles avec des longues heures en plein air ou dans des serres humides».

(*jpb*) Juste avant Noël, les maraîchers genevois poussaient un cri d'alarme: les décisions prises par les autorités fédérales en matière d'ouvriers saisonniers menaçaient d'étouffer les entreprises du secteur.

La presse s'est largement fait l'écho de l'angoisse patronale; les spécialistes, eux, ont souri. Depuis trois mois, les responsables syndicaux et patronaux connaissaient la menace qui pesait sur la moitié des saisonniers des trois secteurs: bâtiment, hôtellerie, agriculture. Dans les deux premiers, à l'instigation du Syndicat interprofessionnel des travailleurs et du Syndicat industrie et bâtiment, des démarches avaient été engagées avec l'appui du patronat,

de personnalités du centre et des responsables religieux, qui avaient abouti à un compromis beaucoup moins douloureux. Dans l'agriculture, pas la plus petite réaction aux informations syndicales. Et pourquoi parler de mesures fédérales alors qu'à l'intérieur du contingent fédéral, la politique est du ressort cantonal ? Avec 5529 saisonniers autorisés pour Genève, et 1333 droits effectivement utilisés, la marge de manœuvre genevoise est encore importante.

Au-delà de ces maladresses patronales, le mini-drame des maraîchers pose le problème des saisonniers et de la main-d'œuvre non qualifiée dans les trois secteurs.

On a souvent décrit les «avantages» du statut des saisonniers: en période de croissance, il permet d'importer une main-d'œuvre en majorité non qualifiée et mal rémunérée. En période de crise, le non-renouvellement du permis de travailleurs coupés théoriquement de leur famille permet de dégonfler la masse de la main-d'œuvre.

Ce statut, dont il faut répéter qu'il est ignominieux, et ses «avantages» ont été remis en question par l'ex-Communauté européenne. Désormais, après quatre saisons complètes, le travailleur a droit au permis annuel et au regroupement familial. Les conséquences sont claires dans la crise actuelle: cette main-d'œuvre sans qualification est la première victime du chômage.

Les autorités fédérales ont donc décidé d'assainir la situation et de faire disparaître les «faux saisonniers» (ne resteraient plus que des travailleurs pour des périodes de six mois au maximum), mais les diminutions annuelles du contingent (-5%) sont homéopathiques. L'objectif est d'attirer les travailleurs suisses, mais en période de crise où trouver les ressources supplémentaires qui puissent rendre ces secteurs attractifs ? Les salaires minimaux (qui sont des salaires réels) sont en effet très faibles: à Genève, 3500 francs dans la maçonnerie, 2800 francs dans l'hôtellerie, 2490 francs dans l'agriculture. Et cela pour un travail pénible et des horaires astreignants (jusqu'à 49 heures par semaine dans l'agriculture).

Le risque est donc grand de voir les saisonniers être remplacés par des clandestins, comme c'est déjà le cas dans l'hôtellerie. La répression est quasiment nulle; le patron pris en flagrant délit paie une amende inférieure aux charges sociales annuelles économisées. Les autorités ferment les yeux: il est vrai que le clandestin ne coûte rien à l'assurance-chômage lorsqu'il se retrouve sans travail.

Les maraîchers genevois n'ont rien à craindre: si les autorités n'entendent pas leurs cris d'alarme, des milliers de clandestins en provenance de l'ex-Yugoslavie, de la Turquie et d'ailleurs remplaceront sans problème les saisonniers qui leur feront défaut. ■

•••

au temps de la Restauration et de la Sainte-Alliance. Les romantiques, voir Victor Hugo, lui conférèrent les mérites du républicanisme, de la pauvreté alpestre et égalitaire, Guillaume Tell devenant un «bon brigand».

Quand l'helvétisme réinventé devint-il une idéologie de tendance réactionnaire ? c'est le sujet des recherches d'Alain Clavien.

La Voile latine voit s'opposer les tenants de l'appartenance latine et française et ceux de l'identité helvétique. Et le mythe alpestre devient aussi et plus tard résistance à l'étranger, défense des qualités propres à la Suisse qui connaît au début du siècle sa première grande vague d'immigration, critique de la faiblesse du Conseil fédéral qui ne savait pas gouverner fermement, du parlementarisme radical qui connaissait ses petits scandales locaux...

L'originalité du travail d'Alain Clavien, c'est de faire revivre à côté des figures de proue, Gonzague de Reynold, les Cingria, Ernest Bovet, des personnalités qu'a gagnées partiellement l'oubli comme Paul Scippe, Gaspard Vallette, Virgile Rossel, Philippe Godet. Un dépouillement des fonds des bibliothèques romandes et des correspondances non publiées qu'elles détiennent permet d'apporter beaucoup de nuances sur les alliances, les amitiés, les ambitions, les habiletés, les modes, les sincérités successives.

Les Helvétistes, en investissant le champ littéraire, en défendant l'importance de la poésie et de l'art pour la vie nationale, en intervenant par ce détour dans le champ politique, donnent au conservatisme politique réactionnaire des allures d'avant-garde. Alain Clavien les accompagne de si près qu'il ne succombe pas aux trop faciles jugements a posteriori, même si sa propre pensée se perçoit sous-jacente. Plutôt que de dénoncer des erreurs, il rouvre l'histoire, et les prises de risques qu'implique l'engagement. ■